

Ordre du jour

- 1. TOUR DE TABLE ET INTRODUCTION
- 2. PROPOSITION D'ORIENTATIONS PAYSAGERES POUR UN RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE VERTE
- 3. LES FICHES ACTIONS

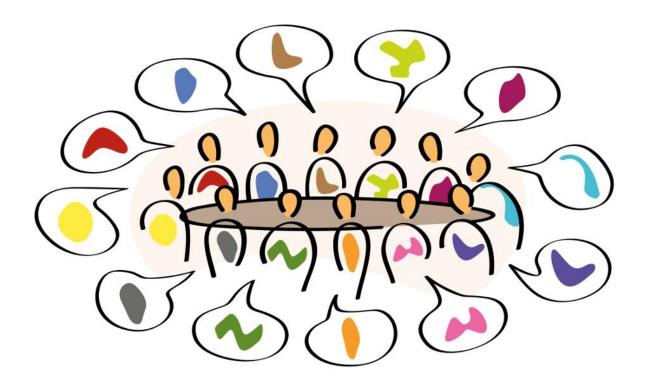
Objectifs:

- Présenter le rendu final de l'étude
- Echanger ensemble sur ce rendu et les propositions apportées
- Réfléchir aux suites à donner à cette étude





1. Tour de table



© joef - Fotolia.com







1. INTRODUCTION





La démarche SGREEN du Programme Action Cœur de Ville

Une démarche visant deux principaux objectifs

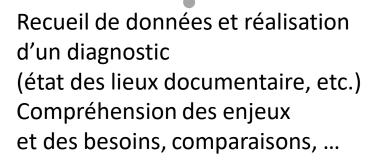


Actualiser et synthétiser la connaissance des enjeux écologiques du territoire.

Identifier le potentiel écologique d'un territoire, en lien avec les problématiques du cœur de ville



Etablir une feuille de route des actions à engager et identifier les projets prioritaires



Construction d'une vision commune et sensibilisation des acteurs locaux

Liste des projets prioritaires
Rédaction d'une feuille de route, qui
contient au moins une action
opérationnelle ou une expérimentation
innovante
Précision de conditions de mise en œuvre

Les conditions du succès de la démarche

Partage de données avec les experts et identification des bons interlocuteurs

Engagement des équipes de la collectivité et mobilisation des acteurs du territoire

Validation d'un plan d'action en présence des décideurs locaux



Rappels de la mission à Maubeuge

La Ville de Maubeuge a sollicité la Banque des Territoires afin de :

- > Synthétiser la connaissance des enjeux écologiques sur le territoire ;
- > Identifier le potentiel écologique de l'aire étudiée en fonction des problématiques propres au territoire ;
- ➤ **Proposer une** « **boîte à outils** » présentant différentes actions pertinentes à mettre en œuvre sur Maubeuge en matière de biodiversité urbaine, en portant une attention particulière sur les actions faciles à initier et peu coûteuses.

Les étapes de la mission sont les suivantes :

Terminé

La réalisation d'un diagnostic écologique global de la ville de Maubeuge comportant une analyse bibliographique et une visite de terrain (= phase 1);

Terminé

La tenue d'un atelier de restitution de la phase 1, qui permettra de déterminer les axes/thématiques/lieux prioritaires à traiter en phase 2;

Terminé

L'approfondissement des sujets prioritaires (= phase 2, étape 1);

• La tenue d'une réunion de présentation du rendu phase 2 et perspectives

Aujourd'hui





Le choix de la place Verte











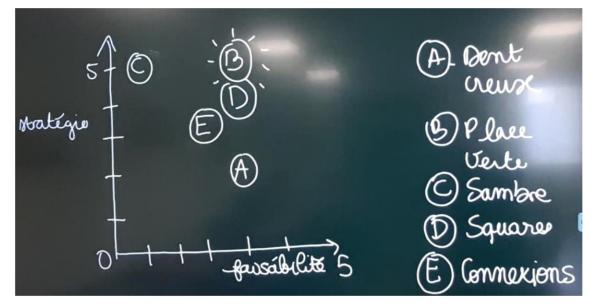




la Ville de Maubeuge et CDC Biodiversité compte-tenu de leur intérêt en matière de développement de la nature en ville, de la possibilité de réplication de l'action, ou encore de potentiel d'amélioration de l'attractivité du cœur de ville.

Sites et/ou thématiques retenues par





Suite à un atelier réalisé avec les équipes techniques de la Ville le 29 mars 2022, c'est...

la Place Verte

...qui a été retenue selon deux critères :

- La FAISABILITÉ (mise en œuvre de l'action, acceptabilité, priorité politique, etc.)
- La STRATÉGIE (choix stratégique pour l'amélioration de l'attractivité du cœur de ville, la mise en valeur du patrimoine, la visibilité de l'action, etc.).





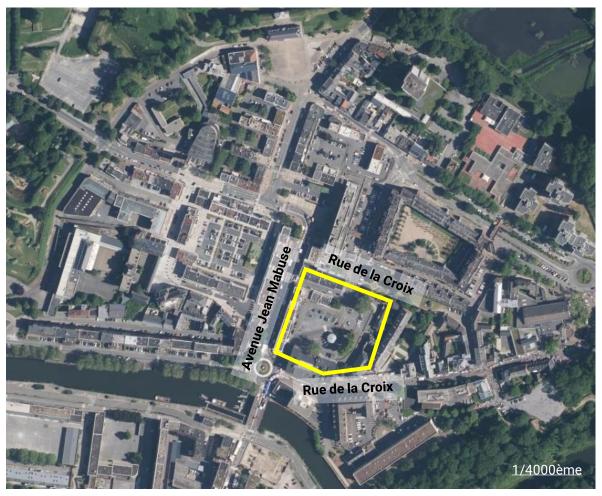


2. PROPOSITION D'ORIENTATIONS PAYSAGERES POUR UN RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE VERTE





2.1. Où se situe la Place Verte dans la ville de Maubeuge?



La Place Verte se situe au sud-est du centre ville de Maubeuge, à quelques pas au nord de la Sambre. Cette place s'entoure de plusieurs rues et avenues : rue de la Croix (au sud), avenue Jean Mabuse (à l'ouest) et rue du Musée (au nord).













2.2. L'état des lieux de la Place Verte





Quelles opportunités pour la Place Verte ?

- Grande surface (un impact plus important en matière de biodiversité)
- Créer des connexions écologiques alentours (la Sambre, la rue Jourdan, les Joyeuses, les remparts)
- Désimperméabiliser une partie de la place (infiltration des eaux pluviales)
- Créer un îlot de fraicheur en densifiant la végétation
- Valoriser le patrimoine architectural (le kiosque et les bâtiments adjacents)
- Développer l'attractivité du cœur de ville grâce à la nature, en créant un lieu de rencontre
- Projet de réaménagement de la place en cours
- Place patrimoniale

Quelles contraintes et inconvénients identifiés ?

- Présence importantes de véhicules motorisés / parking et non un lieu de rencontre aujourd'hui
- Projet de réaménagement de la place en cours



Cette étude de contexte a permis d'identifier des pistes de réflexions et des orientations d'aménagements urbains paysagers et écologiques pour cette place urbaine.





2.3. Les lignes directrices pour dessiner le projet de réaménagement de la Place Verte



Vers une place plus végétale à l'image d'un parc urbain, avec la biodiversité au cœur du projet, pour redonner sens à son nom originel de « Place Verte ».

Vers une place plus perméable, afin de faire de ce lieu, un îlot de fraicheur résilient et adapté aux changements climatiques actuels et à venir.

Vers une place où le patrimoine architectural est au centre, afin de valoriser davantage l'histoire de la Place et ses atouts patrimoniaux.

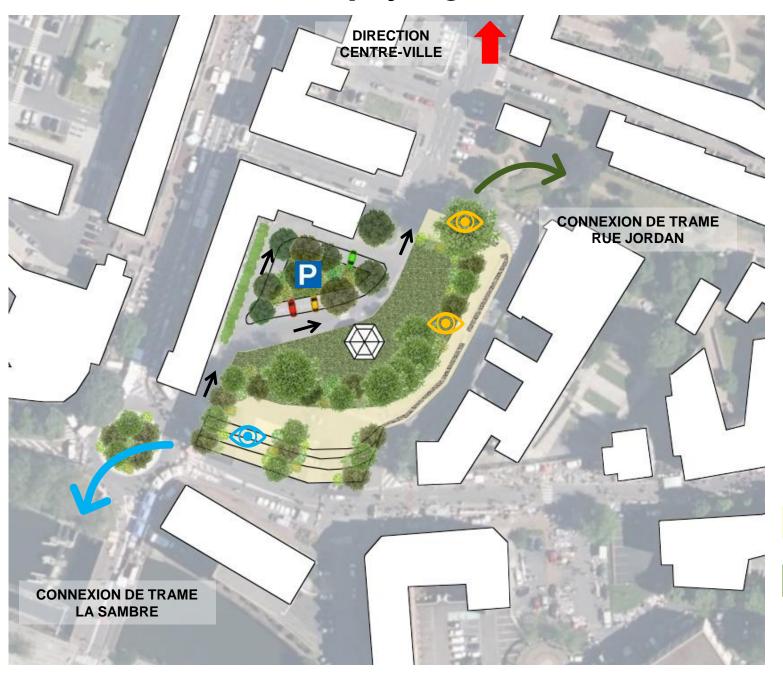
Vers une place davantage ouverte sur la ville et connectée à ses abords, plus agréable et conviviale, afin d'en faire un lieu de rencontre, d'événements et de rassemblement, où le piéton est privilégié.

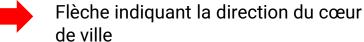
L'objectif est ainsi de faire de la **Place Verte**, un lieu **incontournable** à Maubeuge, vitrine du cœur de ville. L'idée est d'en faire un lieu de vie de qualité, alliant à la fois la vie citoyenne (lieu de rencontre, d'événements), la biodiversité (végétalisation, accueil de la flore et de la faune) et participant à la valorisation de la ville (patrimoine architectural, exemplarité de la place).

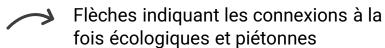




2.4. Les orientations paysagères de la Place Verte

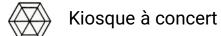








Vue patrimoniale sur les bâtiments



→ Sens de circulation unique

Corridors végétalisés urbains (sujets arborés, arbustifs ou strate herbacée)

Parking voitures/vélos avec îlot central végétalisé

Promenade et esplanade (revêtement perméable et végétation hors sol)

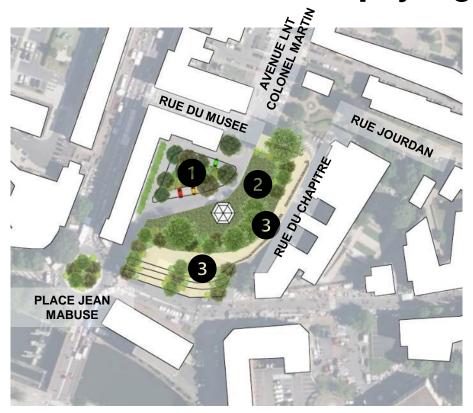
Espaces enherbés (ex : pelouse et espaces en fauche tardive selon les usages)







2.4. Les orientations paysagères de la Place Verte



La description du projet éco-paysager

Cette place urbaine d'environ 4000 m² se sépare en 3 zones :

- **Un espace parking avec revêtement drainant** (ex : pavage enherbé) pour les véhicules motorisés et cyclables avec un îlot végétalisé au centre.
- **Une zone de rencontre et de convivialité :** espace apaisé délimité par une promenade arborée et prenant la forme d'un parc urbain où pourront être mêlés différents usages : détente, activités culturelles, activités sportives, activités ludiques pour les enfants. La présence du kiosque est un élément identitaire clé du lieu où pourront se dérouler des événements divers : concert, danse, réunion citoyenne, exposition plein air, etc. La gestion des espaces plantés et enherbés se fera de manière différenciée, selon les usages souhaités.
- Une promenade plantée menant à l'esplanade avec vues paysagères sur la Sambre et l'architecture urbaine. Les revêtements utilisés pourront être des revêtements perméables ou semi-perméables, de préférence clairs sans être trop réfléchissants (ex: sable stabilisé).

L'accès de cette place peut se faire de différentes façons :

- En voiture, depuis la place Jean Mabuse;
- A pied, au sud en montant les escaliers de l'esplanade, au nord depuis la rue du Musée, la rue Jourdan et l'avenue du Lieutenant-colonel Martin, à l'est depuis la rue du Chapitre.

La trame arborée présente sur la place pourra être connectée à la trame verte et bleue de la ville en reliant la continuité d'arbres de la Sambre et les espaces verts de la rue Jourdan.

Le parti-pris d'aménagement

CDC Biodiversité a fait le choix de conserver plusieurs éléments urbains paysagers dans cette proposition :

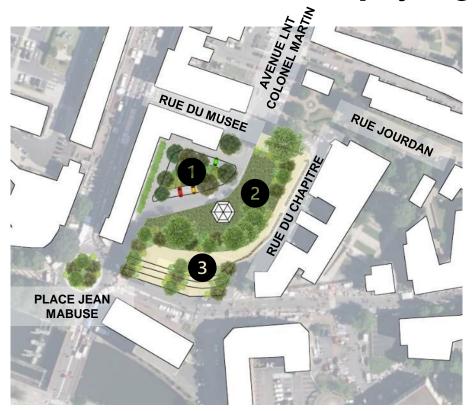
- Le projet d'esplanade tel que proposé par l'étude de l'école d'architecture ;
- Les arbres présents ayant un réel intérêt éco-paysager;
- Le kiosque à concert du 19ème siècle ;
- Le mur de pierre sèche étant un abri pour la biodiversité urbaine (faune) ;
- Les vues et percées paysagères sur les bâtiments ayant une valeur patrimoniale.







2.4. Les orientations paysagères de la Place Verte



1 Un espace parking avec revêtement drainant









2 Une zone de rencontre et de convivialité





























3. LES FICHES ACTIONS





Choisir un éclairage favorable à la faune

Fiche d'action n°7

Permis de végétaliser

Fiche d'action n°9

Végétalisation du kiosque et du bâti

Fiche d'action n°3

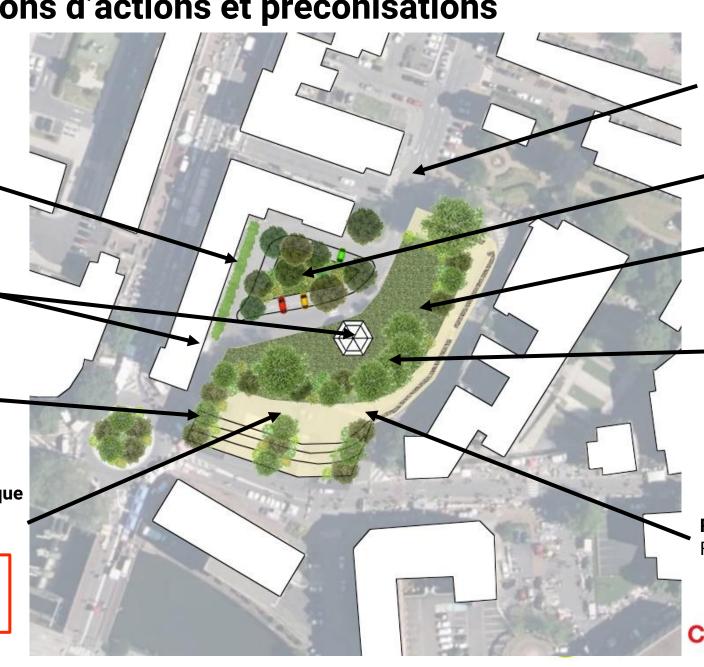
Végétalisation hors sol

Fiche d'action n°2

Développer un urbanisme tactique

Fiche d'action n°11

Les fiches sont réplicables et peuvent être appliquées aux autres sites clés de Maubeuge



Itinéraire direction Place Verte

Fiche d'action n°8

Ilot végétalisé pluristratifié

Fiche d'action n°1

Gestion différenciée des espaces verts

Fiche d'action n°4

Accueillir la faune

Fiche d'action n°5

Installer des panneaux pédagogiques

Fiche d'action n°10

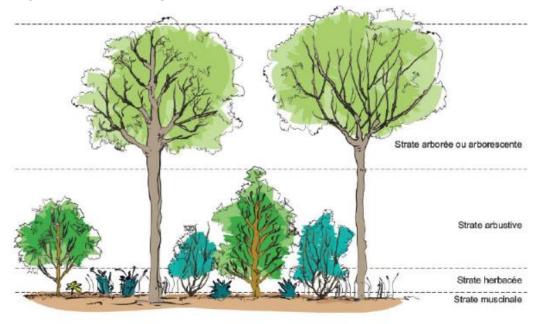
Revêtement perméable

Fiche d'action n°6





Fiche action 1 : Favoriser la diversité des strates végétales et l'origine locales des espèces







Fiche action 2 : Installer de la végétation hors sol









Fiche action 3 : Planter de la végétation grimpante







Fiche action 4 : Mettre en œuvre une gestion différenciée des espaces verts









Fiche action 5 : Accueillir la faune en cœur de ville







Fiche action 6 : Mettre en place un revêtement perméable



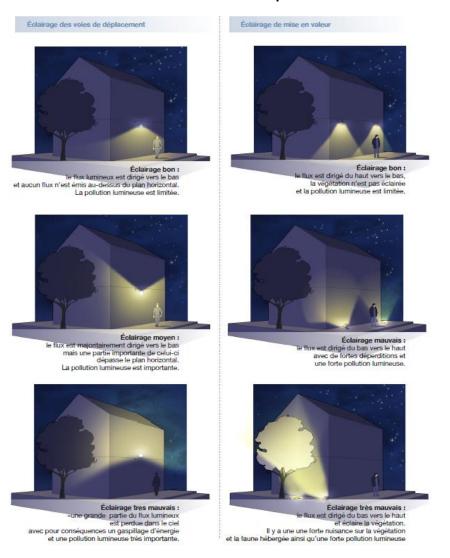








Fiche action 7 : Réduire la pollution lumineuse



Fiche action 8 : Créer un parcours pédagogique au sol dans la ville











Fiche action 9 : Proposer un permis de végétaliser







Fiche action 10 : Valoriser les actions en faveur de la biodiversité













Fiche action 11 : S'inspirer de l'urbanisme tactique













Suite et perspectives

Pistes de réflexion :

- Quels parti pris pour le réaménagement de la Place Verte ?
- Quelle place donner à la nature en ville et à la biodiversité?
- Quelle place donner au stationnement et aux véhicules motorisés ?
- Quelle place donner aux piétons ?
- Quelle organisation d'ici la réalisation du projet de réaménagement aux alentours de 2026?
- Comment préparer et accompagner les riverains dans ce changement d'aménagement de la place visant à accueillir davantage de biodiversité ?





CDC Biodiversité

contact@cdc-biodiversite.fr
www.cdc-biodiversite.fr

Sophie Elie

Cheffe de projets Biodiversité en Ville

sophie.elie@cdc-biodiversite.fr

Coline PHILIPPE

Chargée de mission transition écologique

coline.philippe@cdc-biodiversite.fr

Gabriel GEORGE

Chargée d'études

Joanne FOURNIER

Chargée d'études

EGIS

https://www.egis.fr/

Blandine Goussebayle

Cheffe de projets

Blandine.goussebayle@egis.fr

Léo Bricout

Chargé d'études



